



BASSINS

Communications de la Municipalité

Conseil Communal du 11 mars 2014



BASSINS

Logements à loyer abordable (attention IPC majoration)



Plan d'actions présenté lors du conseil du 10 décembre 2013 – Reprise des points C,D,E et G

	Quoi	Quand planning idéal	Qui
A	Poursuite du PGA communal	En cours	Urbaniste - Municipalité
B	Vote sur le crédit de construction de la salle de gymnastique	décembre 2013	Conseil Communal
C	Vote sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie de 3'000 m ²	février 2014	Conseil Communal
D	Vote sur la modification du programme de construction en fonction de la demande sans changer l'emprise du projet en mètre carré à disposition	février 2014	Conseil Communal
E	Vote sur la démonstration que le potentiel constructible de la commune n'est pas obéré	février 2014	Conseil Communal
F	Vote sur le parking souterrain et la norme VSS en matière de parking	avril 2014	Conseil Communal
G	Vote sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans	avril 2014	Conseil Communal
H	Mise à l'enquête du projet en tenant compte des vacances d'été	30 mai 2014 - 29 juin 2014	Architecte - Municipalité



BASSINS

Phase préliminaire – Etude et consulting des propositions faites

En date du 10 février 2014, la Municipalité a demandé conseil au SECRI (SErvice des Communes et de Relations Institutionnelles) afin de respecter les procédures institutionnelles.



BASSINS

Phase préliminaire – Etude et consulting des propositions faites

En date du 10 février 2014, la Municipalité a demandé conseil au SECRI (Service des Communes et de Relations Institutionnelles) afin de respecter les procédures institutionnelles.

Voici la synthèse :

- **Commutation des « votes par le conseil » en « communications de la municipalité ».**



BASSINS

Phase préliminaire – Etude et consulting des propositions faites

En date du 10 février 2014, la Municipalité a demandé conseil au SECRI (Service des Communes et de Relations Institutionnelles) afin de respecter les procédures institutionnelles.

Voici la synthèse :

- **Commutation des « votes par le conseil » en « communications de la municipalité ».**
- **Il n'est PAS QUESTION de faire voter une levée d'oppositions par le conseil contrairement à ce qui a été prétendu par la presse ou par des tiers.**



BASSINS

C - Communication sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie 3000 m²



BASSINS

C - Communication sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie 3000 m²

- Le Droit Distinct et Permanent n'est pas une parcelle cadastrée.



BASSINS

C - Communication sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie 3000 m²

- Le Droit Distinct et Permanent n'est pas une parcelle cadastrée.
- C'est une zone « virtuelle » applicable sur plusieurs parcelles servant à quantifier le tarif du DDP.



BASSINS

C - Communication sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie 3000 m²

- Le Droit Distinct et Permanent n'est pas une parcelle cadastrée.
- C'est une zone « virtuelle » applicable sur plusieurs parcelles servant à quantifier le tarif du DDP.
- Le DDP a été voté avec le prix correspondant à un rapport au m². La surface reste propriété communale.



BASSINS

C - Communication sur la modification de la zone délimitée pour le droit de superficie 3000 m²

- Le Droit Distinct et Permanent n'est pas une parcelle cadastrée.
- C'est une zone « virtuelle » applicable sur plusieurs parcelles servant à quantifier le tarif du DDP.
- Le DDP a été voté avec le prix correspondant à un rapport au m². La surface reste propriété communale.
- Les éventuelles oppositions pourront être traitées au terme de la mise à l'enquête.



BASSINS

D - Communication sur la modification du programme de construction en fonction de la demande sans changer l'emprise du projet au mètre carré à disposition



BASSINS

D - Communication sur la modification du programme de construction en fonction de la demande sans changer l'emprise du projet au mètre carré à disposition

- Adaptation selon la demande dépendante à ce créneau spécifique en matière de locations (expérience de la fondation sur le terrain).



BASSINS

D - Communication sur la modification du programme de construction en fonction de la demande sans changer l'emprise du projet au mètre carré à disposition

- Adaptation selon la demande dépendante à ce créneau spécifique en matière de locations (expérience de la fondation sur le terrain).
- Surfaces identiques (env. 1200 m²), mais répartition des logements différente :

Projet initial (logements)	Projet adapté (logements)
5x 2 pièces	5x 3 pièces
22x 1 pièce	9x 2 pièces
Total de 32 locaux de vie	Total de 33 locaux de vie



BASSINS

E- Communication sur la démonstration que le potentiel constructible de la commune n'est pas obéré



BASSINS

E- Communication sur la démonstration que le potentiel constructible de la commune n'est pas obéré

- Surfaces bâties existantes ou à construire :

Parcelle	Surface
Parcelle No.70	2'550 m ²
Parcelle No.74	123 m ²
Parcelle No.82	3'408 m ²
Total surface	6'081 m²



BASSINS

E- Communication sur la démonstration que le potentiel constructible de la commune n'est pas obéré

- Surfaces bâties existantes ou à construire :

Parcelle	Surface
Parcelle No.70	2'550 m ²
Parcelle No.74	123 m ²
Parcelle No.82	3'408 m ²
Total surface	6'081 m²

- 6'081 m² au CUS (Coefficient d'Utilisation au Sol) de 0.4 donne une surface de plancher de 2'432 m².



BASSINS

Inventaire actuel

Il existe plusieurs bâtiments construits, dont les surfaces représentent aujourd'hui 2'750 m² :



Inventaire actuel

Il existe plusieurs bâtiments construits, dont les surfaces représentent aujourd'hui 2'750 m² :

Bâtiment	Surface
Ancienne salle de gym	1'060 m ²
No. 56,57,58 (anc. école + bureau communal)	1'690 m ²
Surface totale	2'750 m²



BASSINS

Inventaire actuel

Il existe plusieurs bâtiments construits, dont les surfaces représentent aujourd'hui 2'750 m² :

Bâtiment	Surface
Ancienne salle de gym	1'060 m ²
No. 56,57,58 (anc. école + bureau communal)	1'690 m ²
Surface totale	2'750 m²

La situation est déjà supérieure à la surface autorisée par le CUS.
Est-ce conforme ?



BASSINS

Oui c'est conforme !



BASSINS

Oui c'est conforme !

- Selon le règlement communal en vigueur, art 4.1, un bâtiment peut être transformé :



BASSINS

Oui c'est conforme !

- Selon le règlement communal en vigueur, art 4.1, un bâtiment peut être transformé :
 - dans sa volumétrie (avec légère augmentation)



BASSINS

Oui c'est conforme !

- Selon le règlement communal en vigueur, art 4.1, un bâtiment peut être transformé :
 - dans sa volumétrie (avec légère augmentation)
 - dans son affectation



BASSINS

Oui c'est conforme !

- Selon le règlement communal en vigueur, art 4.1, un bâtiment peut être transformé :
 - dans sa volumétrie (avec légère augmentation)
 - dans son affectation
- Bâtiment « Ancienne salle de gym » sera démoli et reconstruit comme l'article 4.1 l'autorise et selon plusieurs jurisprudences de la CDAP (cas concrets à Bassins)



BASSINS

Oui c'est conforme !

- Selon le règlement communal en vigueur, art 4.1, un bâtiment peut être transformé :
 - dans sa volumétrie (avec légère augmentation)
 - dans son affectation
- Bâtiment « Ancienne salle de gym » sera démoli et reconstruit comme l'article 4.1 l'autorise et selon plusieurs jurisprudences de la CDAP (cas concrets à Bassins)
- Bâtiments No.56,57,58 peuvent être transformés dans leur volumétrie sans limitation de surfaces habitables par rapport au CUS.



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :

- Plus de souplesse d'affectation selon les diverses jurisprudences rencontrées.



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :

- Plus de souplesse d'affectation selon les diverses jurisprudences rencontrées.
- Analyse avec des commerçants potentiels (nouveau boulanger, par exemple) ne retiennent pas cet emplacement comme surface de vente, car trop éloigné des voies d'accès et de la visibilité du passage automobile.



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :

- Plus de souplesse d'affectation selon les diverses jurisprudences rencontrées.
- Analyse avec des commerçants potentiels (nouveau boulanger, par exemple) ne retiennent pas cet emplacement comme surface de vente, car trop éloigné des voies d'accès et de la visibilité du passage automobile.
- Aucun impact ou engagement financier de la commune.



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :

- Plus de souplesse d'affectation selon les diverses jurisprudences rencontrées.
- Analyse avec des commerçants potentiels (nouveau boulanger, par exemple) ne retiennent pas cet emplacement comme surface de vente, car trop éloigné des voies d'accès et de la visibilité du passage automobile.
- Aucun impact ou engagement financier de la commune.
- Rentrée financière identique présentée lors du préavis.



BASSINS

G- Communication sur le terme local commun ou surface commerciale sur les plans

Par expérience de plusieurs identiques rencontrés ces dernières années par la Municipalité, cette dernière défend la notion de local commun :

- Plus de souplesse d'affectation selon les diverses jurisprudences rencontrées.
- Analyse avec des commerçants potentiels (nouveau boulanger, par exemple) ne retiennent pas cet emplacement comme surface de vente, car trop éloigné des voies d'accès et de la visibilité du passage automobile.
- Aucun impact ou engagement financier de la commune.
- Rentrée financière identique présentée lors du préavis.
- De compétence de la Fondation (qui existe 😊 ➡ Coopélia).



Sécurité routière

- Sécurisation du cheminement piétonnier Parking P2 de la piscine



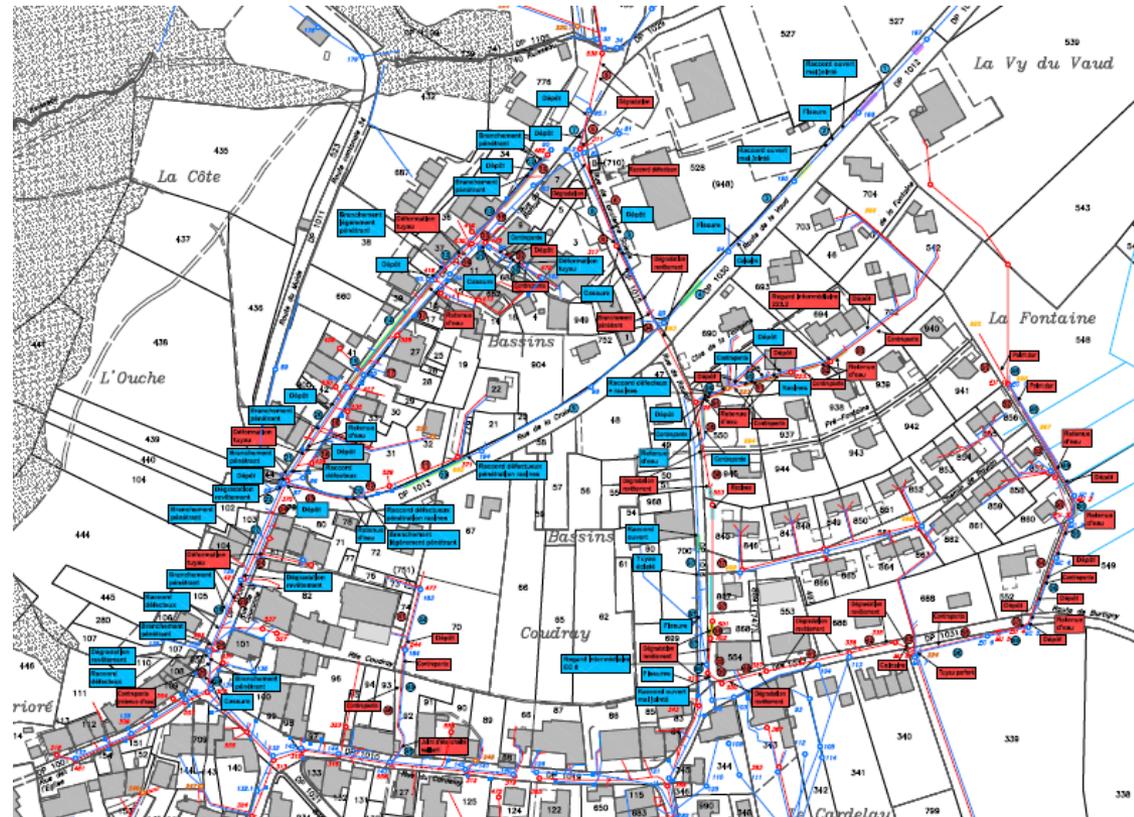
- **RAPPEL** : Pas de zone de dépose minutes aux abords de l'école
 - ➔ les parkings communaux doivent être utilisés
 - ➔ les parkings privés doivent être respectée



BASSINS

Point de situation travaux PGEE

- Travaux (ch. de Raulan)
- ✓ Curage et inspections
- Rapport d'inspection





BASSINS

POCAMA

- Formulaire d'annonce des manifestations Obligatoire
 - Formulaire informatique
 - Circulation de la demande dans tous les services de l'état pour validation / recommandation et éventuel refus

- Soirée Bretelles de la Jeunesse de Bassins 15.03.2014
 - Demande **refusée** après deux relances pour corriger :
 - Niveau sonore non corrigé (93 dB)
 - Contrat d'entreprise de sécurité non remis pour la date en question
 - Délai de remise des informations est échu
(circulation du formulaire dans les services concernés)



BASSINS

Déchetterie

1. Rappel des directives de tri dans les Bassinfos de :

décembre 2012,

janvier – février 2013

mars 2013 (28 pesées à 0 kg)

juin 2013

septembre 2013 (tonnage)



BASSINS

Déchetterie

1. Rencontre avec la commission déchetterie
2. Informations seront données pour le 1^{er} avril 2014
3. Etude sur la gestion du compost (cadre légal)
4. Etude sur l'impact de la taxe au poids



BASSINS

Accès Internet

Bassins-GS

Mot de passe

hxim-7oa4-ad39-fiej

Adresse mail possible

prenom.nom@bassins.ch



BASSINS

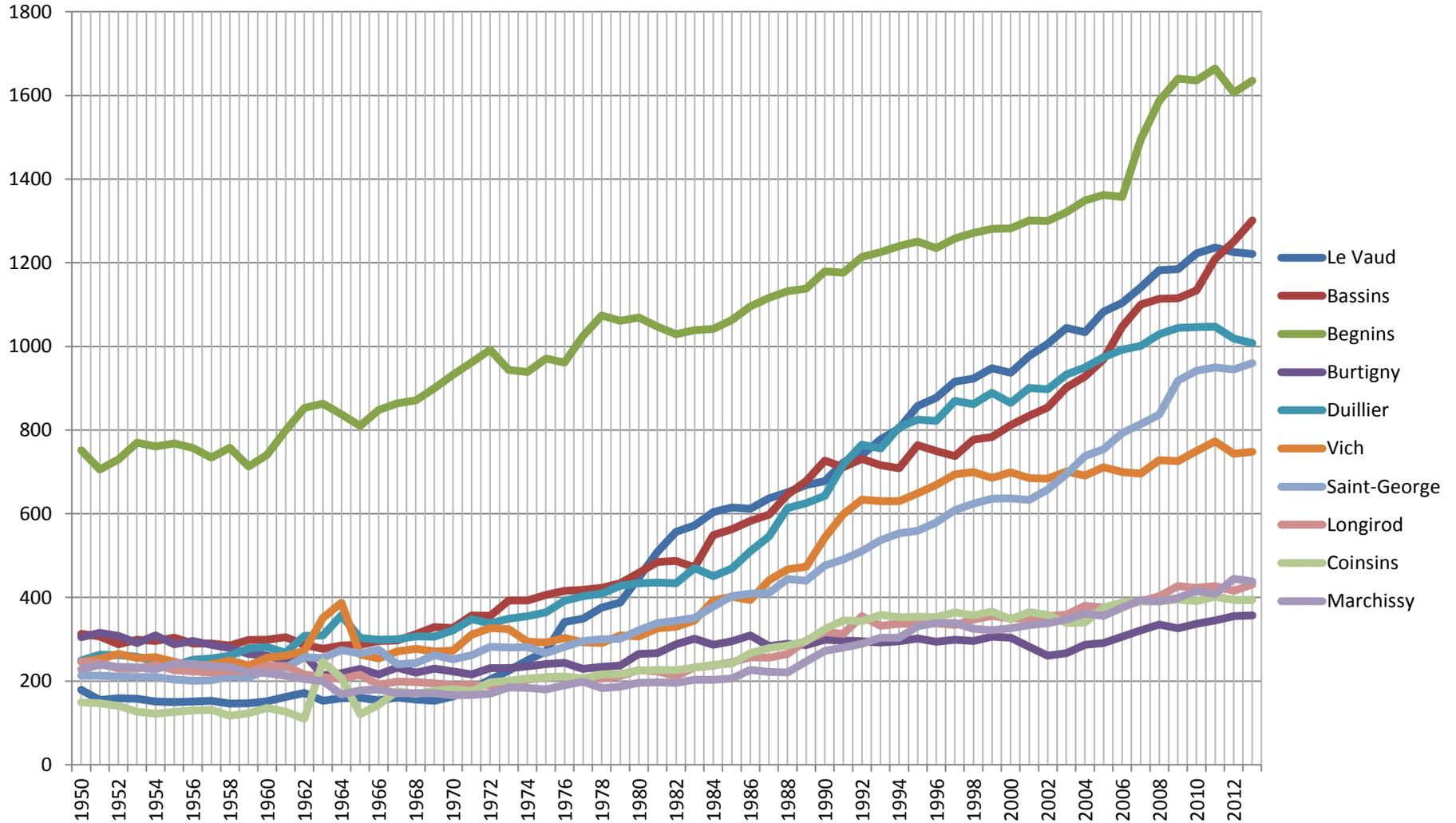
Population au 31.12.2013

1301 habitants

Augmentation moyenne VD	3.0%
Augmentation moyenne district de Nyon	1.7%
Augmentation Bassins	4.0%
Nombre de villages du district en diminution de population par rapport à 2012 sur 47 communes	6 dont 4 du groupement scolaire



BASSINS





BASSINS

Réseau d'accueil de Bassins RAB

Adhésion acceptée



Autorisation AMF

Reconnu dès le 18.02.2014
en attente du cours coordinatrice
Mme E. Giusarma

Autorisation Jardin d'enfants
15 places

30.11 2018

Autorisation UAPE L'Abriicroque 1P-2P
24 places

31.10.2018

Autorisation UAPE L'Abriicroque 3P-8P
52 places

31.10.2018



BASSINS

Réseau d'accueil de Bassins RAB

Plan de développement
pour la FAJE

En cours délai mai 2014

Cuisine

Label Beelong

obtenu 1.8.2013

Label « Fait maison »

obtenu 1.9.2013

Label « Fourchette
Verte » cuisine

obtenu 1.10.2013



BASSINS

Construction de la salle de gymnastique

Procédure du marché public

gré à gré avec les entreprises des premières réalisations

Liste de débitage du bois communal pour la construction

fin mars 2014



BASSINS

Liste des sports praticables et homologués selon le recensement fédéral en % de la population

Sport aquatique	34.8%
Sport gym	27.3%
Sport combat	9.3%
Total salle de gymnastique	36.6%
Total Bassins	71.4%



BASSINS

En cas de discussions



BASSINS

Classement de sport les plus pratiqués		% de pratiquants sur l'ensemble de la population CH	Marquage salle	Niveau de compétition le plus élevé sans dérogation	Priorité pour le marquage du terrain
3	Natation	31.7		national	
7	Gymnastique	11.9	non	national	
14	Yoga, tai chi, qi gong	3.9			
15	Danse, jazzdanse	3.9	non	national	



BASSINS

Classement de sport les plus pratiqués		% de pratiquants sur l'ensemble de la population CH	Marquage salle	Niveau de compétition le plus élevé sans dérogation	Priorité pour le marquage du terrain
17	Musculation, bodybuilding	3.5			
18	Volleyball, beach volley	3.4	oui	national NLB	1
19	Badminton	3.0	oui	national	2 en jaune
21	Aqua-fitness	2.3			
22	Sports de combat, autodéfense	1.9			



BASSINS

Classement de sport les plus pratiqués		% de pratiquants sur l'ensemble de la population CH	Marquage salle	Niveau de compétition le plus élevé sans dérogation	Priorité pour le marquage du terrain
23	Unihockey (y compris hockey sur gazon et rinkhockey)	1.8	oui but	local	4
25	Basketball	1.7	oui	régional -m18	3
32	Tennis de table	0.9	non	national	
34	Plongée	0.8			
36	Handball	0.7	oui zone but	local	5



BASSINS

Rail - Bus

Attendre changement d'horaire général